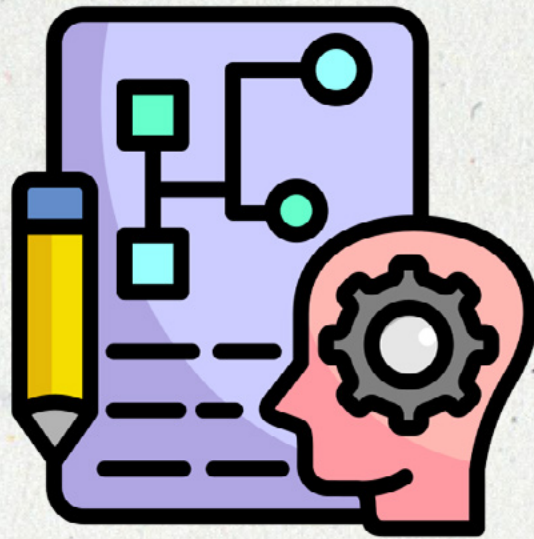


PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026



PÔLE
DE **Péret**

Sommaire

1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	p.4
2. L'ORGANISATEUR	p.4
3. LE PÔLE DE PÉRET	p.4
4. LE PUBLIC ACCUEILLI	p.4
5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	p.5
6. LES LOCAUX	p.5
7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL	p.5
8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION	p.5
9. LA VIE QUOTIDIENNE	p.6
10. LES OBJECTIFS ET LES PROJETS	p.7
11. LES ÉVALUATIONS	p.7

1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

L'école Jacques Montagne est basée sur la commune de Péret.

Ce petit village de 1050 habitants se situe entre Nébian et Fontès, il est enclavé et n'est pas passant.

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault possède dorénavant la compétence périscolaire au sein de la structure du village.

2. L'ORGANISATEUR

Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Directeur pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Tél. 04.67.88.95.50

Site internet : www.cc-salagou.fr

3. LE PÔLE DE PÉRET

Accueil de Loisirs de PÉRET

École Jacques Montagne

5, avenue Jules Ferry

34800 PÉRET

Tél. 04.30.22.99.92

Responsable : Nicolas NERVI

Courriel : pole.peret@cc-clermontais.fr

4. LE PUBLIC ACCUEILLI

Des enfants de toutes catégories sociales.

- Enfants de moins de 6 ans : **42 enfants**
- Enfants de plus de 6 ans : **54 enfants**

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- **1 responsable** de l'ALP : Nicolas NERVI, ETAPS
- **Des animatrices diplômées** : Safia MESSAHEL, Élodie CLEAZ-SAVOYEN, Florence DAHAN VALENTIN et LEFAIX Regina (BAFA en cours)
- **1 agent de restauration** : Élodie CLEAZ-SAVOYEN
- **2 agents d'animation** (mise à disposition) : LASSALE Evelyne - BAFA, BACAVE Nathalie – BAFA

L'encadrement des enfants en Accueil de Loisirs Périscolaire est de :

- **1 animateur** pour 14 enfants de moins de 6 ans
- **1 animateur** pour 18 enfants de plus de 6 ans

6. LES LOCAUX

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire Jacques Montagne. La cantine et la garderie se trouvent dans l'école. La garderie a changé de lieu et se trouve à l'ancienne salle appelée « BCD ». Elle est divisée en 2 salles pour l'accueil des « petits » PS – MS – GS – CP et des « grands » CE1 – CE2 – CM1 – CM2.

Le bureau se situe à l'étage de l'école.

Pour les activités, nous utilisons :

- La garderie
- La cour de récréation
- La salle de motricité

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'ALP fonctionne de :

- 7h30 à 8h20
- 12h à 13h20
- 16h à 17h
- 17h à 18h30

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'admission

L'ALP est ouvert à tous les enfants scolarisés dans l'école du village et/ou exception.

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

(suite)

L'inscription

Les inscriptions sont journalières, à la semaine, au mois ou à l'année.

Elles peuvent se faire au bureau durant les heures de permanence ou bien par Internet via un accès au Portail Famille.

Pour la garderie du matin et du soir, les enfants peuvent être inscrits jusqu'à la veille minuit.

Pour la pause méridienne, les inscriptions se font le mercredi avant minuit (dernier délai) pour la semaine suivante. Il est possible d'inscrire jusqu'à la veille minuit avec une majoration de 2 € sur le prix du repas.

Il est possible d'inscrire un enfant le jour J sans réservation au préalable avec un tarif de 8 €.

Formalités d'inscription

Pour être accueillis à l'ALP, les enfants doivent avoir un dossier complet. Les parents auront fourni les éléments suivants :

- Fiche d'autorisation et sanitaire 2025/2026 (à télécharger, remplir et déposer en ligne)
- Photocopie des vaccins obligatoires : Pour une première inscription ou pour une réinscription si la date du dernier vaccin obligatoire est dépassée sur les documents fournis l'an dernier
- Attestation d'assurance scolaire à jour
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : uniquement pour les enfants concernés par un protocole médical
- RIB si prélèvement automatique

9. LA VIE QUOTIDIENNE

JOURNÉE TYPE A.L.P.

7h30 à 8h20 :

- Accueil des enfants et des parents.
- Des jeux sont à la disposition des enfants. Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes et peuvent aussi proposer des activités.
- Ce créneau d'accueil est un temps calme pour que les enfants commencent leur journée d'école dans de bonnes conditions.

12h à 13h30 :

- Les enfants sont récupérés par les animateurs devant leur classe.
- Ils passent tous aux toilettes et se lavent les mains avant d'aller directement à la cantine.
- Une fois arrivés, les enfants sont placés par les animateurs aux tables avant de commencer le repas.
- Les enfants de la grande salle ont un système de self-service pour faciliter leur autonomie.
- À la fin du service, le groupe retourne dans la cour de l'école. Les enfants qui font la sieste sont récupérés par l'ATSEM à 13h15.
- Fin de la récréation à 13h20 : les institutrices prennent le relai. L'école réouvre.

16h à 18h30 :

- Les institutrices font la sortie des classes en amenant les enfants inscrits au périscolaire à l'animateur en charge de faire l'appel dans la coursive.
- Les enfants prennent leur goûter et 5-10min pour se défouler avant de commencer les activités de l'accueil du soir (selon les effectifs).
- Des jeux sont mis à leur disposition ainsi que du matériel pédagogique.
- Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à n'importe quelle heure en se présentant devant la porte d'entrée de l'ALP. Une sonnette permet de prévenir le responsable.

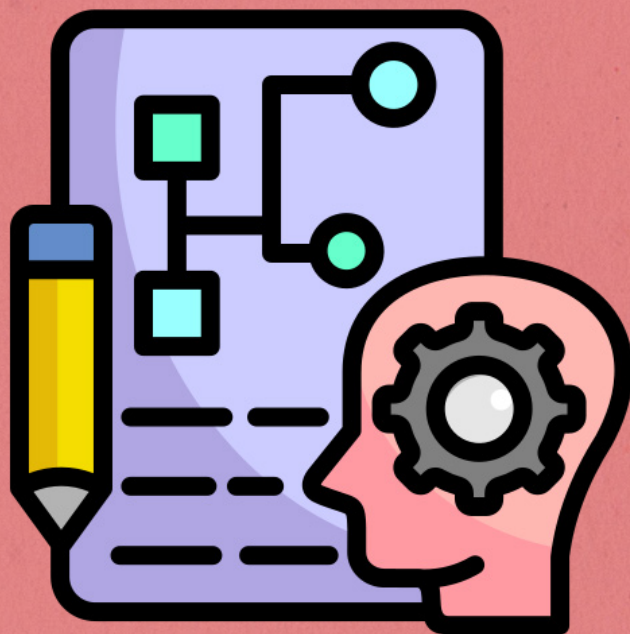
10. LES OBJECTIFS ET PROJETS

Tout au long de ce temps d'accueil, l'équipe d'animation met en place différentes activités afin d'atteindre différents objectifs :

- Développer la créativité : liberté de choix, développer l'imaginaire, créer, élaborer, fabriquer, décorer...
- Sensibiliser et éduquer aux goûts (sensibiliser au gaspillage alimentaire).
- Développer l'autonomie.
- Créer un lien entre l'école et le temps périscolaire.
- Apprendre les règles et la vie en collectivité : respect et estime de soi et des autres, entraide, écoute, partage.

11. LES ÉVALUATIONS

- **Enquête de satisfaction des repas** (votes des enfants lors des repas).
- **Participation au conseil d'école** (retours des parents et enseignants).
- **Bilan entre animateurs.**
- **Discussion après le service à la cantine.**
- **Qualité de service** (un enfant content reflète une évaluation positive !)



LES PERMANENCES

Mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE Péret

École Jacques Montagne | 5 avenue Jules Ferry | 34800 PÉRET
04 30 22 99 92 | pole.peret@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs
- ▶  CommunautéCommunesClermontais

